

**Mairie de GATEY**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du**  
**07 juillet 2017**

L'an Deux Mil dix-sept, le 7 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme LACAILLE Isabelle, Maire.

**PRESENTS** : Mesdames LACAILLE Isabelle et GONNET Marie-Claude, Messieurs, FORT Alain, LAPLACE Bruno, MAURON Bernard, PONCET Alain.

**ABSENTS** : MAITRE Jérôme

**ABSENTS EXCUSES**: VOIRET Simon, LAHAYE Sébastien

**SECRETAIRE** : Mme GONNET Marie-Claude.

### **I RENOUELEMENT CONTRATS CAE**

Le conseil décidé de demander le renouvellement de deux contrats CAE pour les deux agents de l'accueil périscolaire. Le conseil demande également le renouvellement du contrat CAE de l'accompagnatrice de bus.

### **II RENTREE SCOLAIRE 2017**

Sur décision de l'inspection académique, les rythmes scolaires resteront tels qu'ils sont à la rentrée scolaire 2017.

### **III MODIFICATION DE GRADE**

Le conseil accepte la modification de grade de l'adjoint technique qui passe « d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe » à « adjoint technique territorial ».

### **IV MODIFICATION STATUTS PLAINE JURASSIENNE**

Le conseil municipal est favorable à la prise de la compétence facultative « Aménagement numérique du territoire » par la communauté de communes « La Plaine Jurassienne » en vue du déploiement de la fibre.

### **V TRAVAUX**

- **ELECTRICITE GARAGES** : le conseil accepte le devis de l'entreprise J.B.Elec d'un montant de 816 € TTC pour la modification de l'alimentation électrique des garages.
- **TOIT DE L'ALAMBIC** : après étude de deux devis, le conseil retient celui de l'entreprise FERRAROLI d'un montant de 3916.98 € TTC pour la réfection du toit de l'alambic.

- ENTRETIEN ROUTE ET FOSSES : le conseil accepte le devis de l'entreprise PELLETIER relatif au curage du fossé rue Neuve et renforcement bord de chaussée au rond-point du calvaire ainsi qu'au carrefour rue Neuve et route du Deschaux. Le montant s'élève à 3825.60 € TTC.

## VI ONF

Le conseil accepte le devis de l'ONF concernant l'entretien des parcelles récemment replantées : maintenance mécanisée et dégagement manuel des plantations. Le montant des travaux s'élève à 1460 € H.T.

## VII DEMANDE DE SUBVENTION

Suite à la demande écrite de l'Association « Vivons Gatey » pour l'obtention d'une subvention, le conseil souhaite rencontrer les membres de l'association.

## VIII ADMISSION EN NON VALEUR

Le conseil refuse l'admission en non-valeur de la facture d'un affouagiste d'un montant de 33.75 €.

Séance levée à 22h15

GATEY, le 7 juillet 2017.

